



Syndicat national de l'environnement



Fédération Syndicale Unitaire
Section ADEME

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE - CSE

La lettre de campagne #5

NOVEMBRE 2019

Réorganisation, décentralisation... démantèlement ?

L'ADEME - un modèle unique en son genre, des missions spécifiques, des personnels motivés - EST-ELLE EN DANGER ?

« Encore ? » Car, il est vrai, ce n'est pas la première fois que cela arrive.

Souvenez-vous, les fois précédentes vos représentants syndicaux avaient beaucoup travaillé pour éviter le pire : n'oubliez pas les épisodes du nouveau décret qui donnait un pouvoir démesuré aux Préfets > modifié grâce aux syndicats ! et celui de la suppression du site de Sophia-Antipolis > abandonné grâce à la mobilisation des Adémiens relayée par les syndicats...

La Direction de l'ADEME n'aurait jamais réussi seule à faire revenir nos tutelles sur leur décision.

Aujourd'hui, plusieurs annonces nous inquiètent...

La Guyane, cheval de Troie...

Des directions régionales outremer sont en première ligne des projets de réorganisation de l'État et du projet de loi « décentralisation et différenciation ».

La nouvelle organisation de l'État en Guyane, cheval de Troie des changements à l'ADEME ? Demandée par le président de la République dès octobre 2017, cette organisation a officiellement

pour objectif « le développement économique et social, la sécurité, la lutte contre les fraudes, la lutte contre l'immigration clandestine, les coopérations frontalières... ». Ainsi, les services de l'État seront regroupés en cinq directions générales avec la volonté à terme d'envisager « une relation plus intégrée entre les services déconcentrés de l'État en Guyane et les opérateurs qui y interviennent » ; autrement dit, une seule voix, celle d'un préfet aux pouvoirs élargis sous la direction du ministère de l'Intérieur. **Il ne sera pas simple de garder une parole neutre et indépendante !**

Le discours sur place est sans ambiguïté sur une optique de généralisation : cette organisation préfigurerait ce qui pourrait se faire dans les autres territoires ultra-marins et dans la métropole...

Doit-on craindre l'ANCT ?

Les annonces concernant la création de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) et le projet de convention entre l'ANCT et l'ADEME laissent entrevoir une prochaine **mainmise du corps préfectoral** sur une partie du budget de l'ADEME (200 millions d'euros quand même !) et de notre fonctionnement. « ADEME agile » vous dites ?

RÉORGANISATION DES SERVICES



Quel avenir des DR dans le nouveau projet de loi de décentralisation ?

Le Premier ministre annonce le projet de loi « décentralisation, différenciation et déconcentration » pour début 2020. Les Régions, en tant que cheffes de file de la transition énergétique, commencent à faire valoir un droit de regard sur les politiques de l'État. Elles lorgnent aussi sur nos budgets et nos moyens de fonctionnement...

Derrière les habituels éléments de langage gouvernementaux « d'agilité, d'efficacité, d'amélioration de service public », des territoires expérimentent déjà la « mutualisation » de fonctions supports (achat, télécommunication et bureautique, logistique et immobilier, formation professionnelle, etc.) et des services disparaissent dans de grandes directions regroupées...

Le projet de loi présente une nouvelle menace de perte de moyens pour l'ADEME ! Quelle sera la raison d'être d'une coquille qui se vide ?

Soyons solidaires et unitaires !

Le SNE propose, que face à ces évolutions inquiétantes, une réponse collective soit apportée pour réaffirmer le rôle, les capacités uniques de l'ADEME et de ses directions régionales sur nos sujets et nos métiers. **Le temps est venu d'être solidaire et unitaire !**

Dans ce contexte, il est important que les Adémiens soutiennent leurs représentants en participant massivement au vote pour le nouveau CSE !